

Mise en ligne : 5 janvier 2017.
Dernière modification : 16 décembre 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME MONASTÉRIENNE

S.A., 6 juillet 1906 p. une durée de 15 années, prorogée à 50 ans par l'A.G.E. du 10 avril 1919.

SOCIÉTÉ ANONYME MONASTÉRIENNE
S.A. frse au capital de 0,25 MF.
Siège social : Monastir
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 900)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 4 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 3 actions.
MEDINA (Gabriel de S.), pdt ;
MOATTI (Victor), ;
MEDINA (Guido), 5, r. d'Espagne, Sousse ;
GUILLEMARD (Robert) ¹.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
SACUTO (Rubin) ;
UZAN (Sion).

SOCIÉTÉ ANONYME MONASTÉRIENNE
S.A. frse au capital de 0,25 MF.
Siège social : Monastir
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 887)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 4 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 3 actions.
MEDINA (Gabriel de S.), 5, r. d'Espagne, Sousse ; pdt ;
MOATTI (Victor), r. de France, Sousse ;
MEDINA (Guido), 5, r. d'Espagne, Sousse ;
HAYAT (Salvator), 27, bd Magdeleine, Marseille.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
SANTILLANA (Salvator) ;
UZAN (Sion).

¹ Robert Guillemard (1869-1926) : président de la Société fermière de la Compagnie électrique de Sousse. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ferriere_electrique_Sousse.pdf

Objet. — L'exploitation d'une usine d'extraction d'huile de grignon et toutes opérations s'y rapportant.

Capital social. — 0,25 MF divisé en 170 act. de 1.500 fr.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 5 % à l'amortissement du capital, 20 % au conseil, 70 % aux actions.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1925

ACTIF	
Caisses et banques	69.357 05
Usines	286.985 65
Matériel neuf	31.329 00
Portefeuille	32.336 90
Marchandises	180.058 25
Débiteurs divers	71.286 05
	<u>671.352 90</u>
PASSIF	
Capital	255.000 00
Réserve légale	85.972 35
Amortissements	100.319 30
Fonds de prévoyance	213.303 53
Créditeurs divers	5.638 10
Profits et pertes	11.119 60
	<u>671.352 90</u>

1° Grande Loge de France (suite)

(*Journal officiel de l'État français*, 19 août 1941)

(*L'Écho d'Alger*, 20 août 1941)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Francmacs-JOEF-Tunisie.pdf

Moatti (Hugues), directeur de la Société monastérienne, à Monastir (banlieue de Sousse) (Tunisie), 31°, Aréopage « Lux et Veritas », ch. « Volonté et Byrsa réunis », L. « Lumière et Progrès » (vén.).
